

PROCES VERBAL DE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Date : Mercredi 03 août 2026
Heure : 19h00

Convocation : 27/07/26 par mail
Lieu : Salle de réunion Mairie

1. Ouverture de la séance

La séance du Conseil municipal de la commune de Liorac-Sur-Louyre est ouverte à 19h02 sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre FLAYAC.

2. Membres présents : Le quorum est atteint

M Jean-Pierre FLAYAC, Mme Romane GIPOULOU, Mme Sophie GIBERT, Mme Nadine BERLIET, M Dominique DE SAINT LEGER, M Eric THIBAUT, Mme Muriel OLLIVIER-OZBIR (arrivée 19h25), M Didier VALLEZ

3. Membres absents

Excusée : Mme Alicia SUAREZ (pouvoir M JP FLAYAC)
Non excusés : M Geoffrey BAILLEUL, M Gérard FERRE

4. Désignation du secrétaire de séance

Conformément aux dispositions de l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales, est nommée secrétaire de séance : Mme Romane GIPOULOU

ORDRE DU JOUR

- 1) Lecture et approbation du Procès Verbal du Conseil Municipal du 24 juin 2026
- 2) 2.1/Projet de délibération de fermeture du poste de rédacteur
2.2/Projet de délibération de modification du tableau des effectifs suite à la modification du temps de travail de l'Adjoint Administratif
- 3) Réflexion commune du Conseil Municipal pour la préparation des groupes de travail de la rentrée 2026-2027
- 4) 4.1/Bilan du récolement des archives, validation convention 2027
4.2/Délibération pour suppression du budget annexe
4.3/Validation des devis pour élimination des dossiers périmés des archives
- 5) Questions diverses

DELIBERATIONS

1) Lecture et approbation du Procès Verbal du Conseil Municipal du 24 juin 2026

Absence de Madame OLLIVIER-OZBIR au moment du vote soit 8 votants.

Le procès-verbal de la séance du 24 juin 2026, modifié selon les remarques formulées, est soumis au vote.

Approbation du Procès Verbal à l'unanimité du Conseil Municipal du 24 juin 2026.

2) 2.1/Projet de délibération de fermeture du poste de rédacteur

Absence de Madame OLLIVIER-OZBIR au moment du vote soit 8 votants.

La commune a obligation de demander la fermeture du poste de rédacteur suite à la démission de Madame Lascaux.

Le Conseil Municipal décide de supprimer ce poste à compter du **1er septembre 2026** sur avis consultatif du CST et de modifier le tableau des effectifs, il autorise le Maire à engager les démarches administratives nécessaires.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

2.2/ Projet de délibération de modification du tableau des effectifs suite à la modification du temps de travail de l'Adjoint Administratif

Absence de Madame OLLIVIER-OZBIR au moment du vote soit 8 votants.

6 voix POUR

2 ABSTENTIONS

0 voix CONTRE

La délibération est adoptée, le temps de travail de Madame Pétel passe donc de 28h00 à 35h00 hebdomadaires au 1^{er} septembre 2026, ses nouveaux horaires seront les suivants :

Lundi-mardi-jeudi	8h00-12h00	13h00-17h00	ouvert au public matin et après-midi
Mercredi	7h00-12h00		fermé au public-accueil téléphonique uniquement
	12h00-12h30		Accueil enfants école-bus
Vendredi	8h00-13h30		ouvert au public

Un arrêté avec les nouveaux horaires d'ouverture au 1^{er} septembre sera rédigé et publié :

Lundi-mardi-jeudi	8h00-12h00	ouvert au public	13h00-17h00	ouvert au public
Mercredi	8h00-12h00	fermé au public-accueil téléphonique uniquement		
Vendredi	8h00-13h30	ouvert au public soit		

3) Réflexion commune du Conseil Municipal pour la préparation des groupes de travail de la rentrée 2026-2027

Les élus échangent sur les orientations de la commune et les projets à préparer pour le budget 2027.

Les principaux sujets évoqués sont :

- Recherche de devis pour l'installation d'une climatisation à l'école (demande de subventions auprès de l'Éducation Nationale pouvant atteindre 10 000 € suite au Dispositif été 2026) ;
- Poursuite de la réflexion sur les projets d'amélioration du patrimoine communal.

4) 4.1/Bilan du récolement des archives, validation Convention 2027

Concernant le bordereau d'élimination rédigé par le CDG24 suite au récolement, deux devis ont été présentés Pour la destruction des documents triés :

- SARL Sirmet : 90 € HT
- Société Negrenie : 330 € TTC

Le devis de l'entreprise Sirmet est retenu.

4.2/Délibération pour suppression du budget annexe

Absence de Madame Ollivier-Ozbir

Le Comptable Public demande la suppression du budget annexe du Multiple Rural au 31 décembre 2026 qui ne semble plus du tout adapté au fonctionnement de la collectivité.

L'ensemble des opérations sera transféré au budget principal.

Le Conseil prend également acte :

- de la révision annuelle des loyers,
- de la nécessité de vérifier les incidences en matière de TVA.

Soit 8 votants : 6 voix POUR 2 ABSTENTIONS 0 voix CONTRE

La délibération est adoptée.

4.3/Validation des devis pour élimination des dossiers périmés des archives

Le centre de Gestion soumet en date du 6 juillet un avenant à la Convention d'adhésion au service des archives.

Une campagne d'élimination est proposée au tarif de 5 600€ pour 14 jours d'intervention, le devis est voté et adopté à l'unanimité.

Arrivée de Madame Muriel Ollivier-Ozbir à 19h25.

5) Questions diverses

A/ Dispositif été solution durable

Le Conseil envisage l'installation d'une climatisation dans l'école.

Une aide d'EDF dans la limite de **10 000 €**, pourrait être sollicitée, la demande devra se faire uniquement en ligne sur les services de l'Education Nationale et comprendre plusieurs devis de professionnels.

B/ Noël des anciens

Le Conseil réfléchit à l'organisation de la fin d'année.

En 2025, 19 colis avaient été distribués, il est proposé de privilégier les artisans locaux pour les colis, le budget alloué sera de 1 000€ maximum pour 27 colis en 2026, pour les personnes de 80 ans et plus.

C/ Dénomination des Voies Communales

Une délibération sera demandée à l'ordre du jour du prochain Conseil Municipal pour :

Renommer la **Route des Sablières** en **Route de Mouleydier** et créer officiellement la dénomination **Place de l'Église**.

Une réflexion est aussi en cours sur la refonte de l'adressage, Monsieur le Maire doit consulter l'ATD24.

D/ Salle des fêtes

Le renouvellement du lave-vaisselle, de la chambre froide sont à inscrire au budget 2027 à partir de mars 2027, en début d'année des devis seront demandés aux professionnels locaux.

E/ Réaménagement du cimetière

Le Conseil poursuit sa réflexion sur :

- la création d'un columbarium ;
- l'aménagement d'un jardin du souvenir ;
- la reprise des concessions abandonnées après enquête publique ;
- l'organisation d'une journée citoyenne de nettoyage.

Des demandes de subventions seront préparées pour 2027.

F/ Commission des Chemins Ruraux

Le Conseil prend connaissance des travaux de la commission concernant les dossiers Boyer, Staelen et Fontaine.

G/ Loyers locataires

Les loyers des logements communaux seront désormais révisés chaque année à leur date anniversaire conformément aux baux.

H/ Chantier participatif

Le Conseil remercie l'ensemble des bénévoles ayant participé au chantier participatif, dont le bilan est jugé très positif.

I/ Projet Parc Photovoltaïque

Une réunion publique est programmée le **7 septembre 2026** afin de présenter le projet photovoltaïque à la population, un questionnaire est proposé à la population afin de préparer en amont cette réunion et répondre au mieux aux questions de chacun.

J/ Discussions ouvertes

Les élus évoquent également :

- les travaux de remise en fonction du château d'eau ;
- les échanges avec les gestionnaires de réseaux concernant l'entretien des lignes ;
- la réfection de la toiture de la mairie ;
- la vérification du fonctionnement du groupe électrogène communal ;
- la préparation du PCS, Messieurs Flayac et Ferré se rendront à une formation le 23 septembre pour connaître toutes les modalités de la mise en place de ce document obligatoire ;
- La fête du 5 et 6 septembre pour laquelle une participation de la Commune de 70^e sera donnée au Comité des Fêtes ;
- les économies possibles sur le budget de fonctionnement (carburant, fournitures...).

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 21h17.